

REFERENTIEL

Décret numéro 2024-696 du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur (*Journal officiel du 6 juillet 2024*) – Arrêté du 5 juillet 2024 (*Journal officiel du 6 juillet 2024*)

Arrêté du 5 juillet 2024 fixant les modalités de sélection et de formation des moniteurs éducateurs, d'organisation des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur et conditions d'agrément des centres de formation et conditions d'agrément des directeurs.

Livret de formation selon l'annexe 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.

La formation préparant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur est encadrée par les articles D. 451-73 à D. 451-78 du code de l'action sociale et des familles et organisée par l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.

REPARTITION DE L'ALTERNANCE

- 950 heures de formation théorique
- 280 h à 350 h de **stage hors lieu d'emploi sur site qualifiant (selon l'UFA)**
- En moyenne **55 semaines de temps employeur** (incluant les congés payés + 5 jours de révision)
 - Dont **20 à 22 semaines prévu au référentiel chez l'employeur**

MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel. (Supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés etc....)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maître d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 entretien entre le CFA et l'apprenti-e en début de contrat d'apprentissage
- 1 livret de formation prévu dans le référentiel permettant les échanges concernant les évaluations des compétences de l'apprenti sur son lieu de stage
- Le livret d'apprentissage numérique permettant les échanges entre le Maître d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi
- 1 visite durant le stage hors employeur réalisée par le maître d'apprentissage

CONTENU DE LA FORMATION

BLOC 1 Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours	UF1 : « La personne et son entourage »
	UF2 : « Le projet personnalisé »
	UF3 : « L'accompagnement à la vie quotidienne »
	UF4 : « La participation à la vie sociale »
BLOC 2 « Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive »	UF 1 : « Les supports et Cadres du projet éducatif spécialisé »
	UF2 : « La Relation éducative »
	UF3 : « La personne et le groupe »
BLOC 3 S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours	UF 1 : « Le travail en équipe »
	UF2 : « Le travail en partenariat »

METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Moyens humains

L'équipe pédagogique est composée des responsables des domaines de formation et du responsable de formation, des formateurs titulaires d'un diplôme au minimum de niveau 5, justifiant de 3 ans d'expérience dans un établissement ou service social et 3 ans d'expérience en pédagogie.

Moyens techniques

La formation se déroule en mixité distanciel-présentiel avec :

- Les salles pédagogiques, les plateaux techniques et le centre de documentation
- Les moyens informatiques, réseau partagé et connexion wifi, plateforme web Moodle

Moyens pédagogiques

- Cours avec des apports théoriques ou méthodologiques
- Modules d'accompagnement personnalisé du parcours, des activités pédagogiques individuelles, des guidances et des bilans d'autoformation.
- Groupes d'accompagnement à la professionnalisation

CERTIFICATION

3 Epreuves dont 1 en centre d'examen (rectorat) et 2 en centre de formation selon les 3 Blocs de compétences :

- **Bloc de compétences n°1** : Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation
- **Bloc de compétences n°2** : Dossier de pratiques professionnelles
- **Bloc de compétences n°3** : Etude de cas

Les épreuves des blocs 1 et 3 seront réalisées en Centre de Formation (CCF)

L'épreuve du bloc 2 sera organisée par le Rectorat

ALLEGEMENTS / DISPENSES EN FORMATION

FICHE FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR NIVEAU 4 – RNCP39643

TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT

Diplôme d'Etat détenu par le candidat	Diplôme d'Etat d'aide-soignant Fiche RNCP 35830		Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture Fiche RNCP 35832		Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2016) Fiche RNCP 25467		Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2021) Fiche RNCP 36004	
	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 1,2 et 3
BC 2 DEME	/	/	/	/	/	/	/	/
BC 3 DEME	Dispense	Toute la certification	Dispense	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Dispense	Bloc 5
Diplôme d'Etat détenu par le candidat	Diplôme d'Etat d'assistant familial Fiche RNCP 39793		Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale Fiche RNCP 39680		Baccalauréat professionnel services aux personnes et animation dans les territoires Fiche RNCP 36788		Baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne Fiche RNCP 37231	
BC 1 DEME	/	/	Dispense	Bloc 1	Dispense	Bloc 7 et 8	Dispense	Bloc 1
BC 2 DEME	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 2	/	/	/	/
BC 3 DEME	Allègement	Toute la certification	Dispense	Bloc 3	Allègement	Bloc 6	Dispense	Bloc 3
Diplôme d'Etat détenu par le candidat	Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services Fiche RNCP 36241		Titre professionnel Maître de maison en secteur social et médico-social Fiche RNCP 37424		Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport-mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » Fiche RNCP 39927		Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative ou culturelle Fiche RNCP 39926	
	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	/	/	/	/	Allègement	BC2	Allègement	BC4
BC 2 DEME	/	/	/	/	Allègement	BC1	Allègement	BC3
BC 3 DEME	Dispense	Bloc 1	Allègement	Toute la certification	Allègement	BC3	Allègement	BC1